

## Annexe 1A

### Prêt de manuels scolaires au primaire

#### IDENTIFICATION PERSONNELLE

Date de la demande : \_\_\_\_\_

Nom et prénom de l'enfant : \_\_\_\_\_

Code permanent de l'enfant (si connu) : \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_\_\_

Niveau de scolarité : \_\_\_\_\_

Nom et prénom du parent : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Adresse courriel : \_\_\_\_\_

Numéro de téléphone : \_\_\_\_\_

Pour la consultation sur place des guides et des corrigés, vous devez en faire la demande au moins deux semaines à l'avance.

Je désire consulter les guides et corrigés :      Oui     Non   
Matières : \_\_\_\_\_

Veuillez indiquer les niveaux et les matières pour lesquels vous désirez emprunter un manuel scolaire, si disponible et approuvé par le directeur de votre école de territoire, en vertu du paragraphe 3 du 1<sup>er</sup> alinéa de l'article 96.15.

Matières identifiées dans le projet d'apprentissage	Espace réservé au centre de services scolaire	
Français	Degré : 1 <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 3 <input type="checkbox"/> 4 <input type="checkbox"/> 5 <input type="checkbox"/> 6 <input type="checkbox"/>	Titre du manuel remis
Anglais	Degré : 1 <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 3 <input type="checkbox"/> 4 <input type="checkbox"/> 5 <input type="checkbox"/> 6 <input type="checkbox"/>	Titre du manuel remis
Mathématique	Degré : 1 <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 3 <input type="checkbox"/> 4 <input type="checkbox"/> 5 <input type="checkbox"/> 6 <input type="checkbox"/>	Titre du manuel remis
Science et technologie	Degré : 3 <input type="checkbox"/> 4 <input type="checkbox"/> 5 <input type="checkbox"/> 6 <input type="checkbox"/>	Titre du manuel remis
Géographie, histoire et éducation à la citoyenneté	Degré : 3 <input type="checkbox"/> 4 <input type="checkbox"/> 5 <input type="checkbox"/> 6 <input type="checkbox"/>	Titre du manuel remis
Autre :	Degré : 1 <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 3 <input type="checkbox"/> 4 <input type="checkbox"/> 5 <input type="checkbox"/> 6 <input type="checkbox"/>	Titre du manuel remis

Les manuels ainsi empruntés doivent être remis à l'école au plus tard le 30 juin de chaque année ou selon les modalités prévues entre la direction et le parent. Il est de la responsabilité du parent de remettre les manuels scolaires dans le même état qu'au moment où il en a pris possession.

L'élève prend soin des biens mis à sa disposition et les rend à la fin des activités scolaires. À défaut, le centre de services scolaire peut en réclamer la valeur aux parents de l'élève mineur.

Référence : article 18.2. de la Loi sur l'instruction publique

---

Signature du parent

---

Date

---

Signature de la direction d'école

---

Date

Une fois le formulaire rempli, veuillez le retourner à votre école territoire.